

## PLAIDOYER ET RÉQUISITOIRE

Proche de la plaidoirie (qu'on réservera au domaine juridique), le plaidoyer est, avec le réquisitoire, un travail d'écriture qu'on rencontre à l'examen de plus en plus fréquemment. Même si on reste toujours indulgent quant à la stricte observance de leurs formes rhétoriques, ces types d'exercices exigent une certaine maîtrise du vocabulaire et de la syntaxe dans la mesure où il s'agit de rester fidèle au registre oratoire. Celui-ci donne au texte une acuité et une tension particulières qui constituent un bon aboutissement de l'étude des formes argumentatives.

Plaidoyer et réquisitoire appartiennent au genre judiciaire. On sait que la rhétorique classique reliait les discours à trois situations fondamentales :

- l'orateur défend ou attaque quelqu'un à cause d'un acte commis dans le passé, pour persuader de l'innocence ou de la culpabilité : c'est le *genre judiciaire*;
- il s'adresse à une assemblée afin de la persuader de prendre une décision qui concerne l'avenir : c'est le *genre délibératif*;
- il vante les mérites ou critique les défauts d'une personne ou d'une institution : c'est le *genre épидictique*.

Mais, comme il en est de tout classement, ces catégories sont poreuses : un même texte peut, par exemple, conjuguer les formes classiques du judiciaire et de l'épidictique. C'est autour de ce mélange que s'inscrit notre séquence : éloge et blâme, qui appartiennent plus précisément à l'épidictique, rejoignent naturellement les registres mis en œuvre dans le plaidoyer ou le réquisitoire, qui ressortissent au judiciaire. Dans toutes ces productions, en tout cas, la littérature reconnaît l'une de ses vibrations fondamentales, chargée toujours des accents de l'amour ou de la haine.

### EXERCICE 1 : l'éloge et le blâme.

Apologie ou satire, louanges ou railleries, les genres épидictiques sont très anciens et correspondent d'abord à des catégories très formalisées, inscrites dans les canons de la rhétorique ancienne. Il s'agit toujours dans ces discours publics de l'éducation morale des citoyens : par les plus hauts exemples de vertu ou de vice, en ne ménageant pas les effets d'amplification, l'orateur s'inscrit dans un édifice de valeurs auxquels chacun est invité à souscrire. Dépassant ces catégories, l'écrivain moderne a su allier dans les ressorts de son émotion l'objet public à l'hommage privé :

**Victor HUGO, Le manteau impérial ☆  
(Châtiments, 1853)**

Oh ! vous dont le travail est joie,  
Vous qui n'avez pas d'autre proie  
Que les parfums, souffles du ciel,  
Vous qui fuyez quand vient décembre,  
Vous qui dérobez aux fleurs l'ambre  
Pour donner aux hommes le miel,

Chastes buveuses de rosée,  
Qui, pareilles à l'épousée,  
Visitez le lys du coteau,  
Ô sœurs des corolles vermeilles,  
Filles de la lumière, abeilles,  
Envolez-vous de ce manteau !

Ruez-vous sur l'homme ☆ , guerrières !  
Ô généreuses ouvrières,  
Vous le devoir, vous la vertu,  
Ailes d'or et flèches de flamme,  
Tourbillonnez sur cet infâme !  
Dites-lui : « Pour qui nous prends-tu ?

« Maudit ! nous sommes les abeilles !  
« Des chalets ombragés de treilles  
« Notre ruche orne le fronton;  
« Nous volons, dans l'azur écloses,  
« Sur la bouche ouverte des roses  
« Et sur les lèvres de Platon.

« Ce qui sort de la fange y rentre.  
« Va trouver Tibère en son antre,  
« Et Charles neuf sur son balcon.  
« Va ! sur ta pourpre il faut qu'on mette,  
« Non les abeilles de l'Hymette ☆ ,  
« Mais l'essaim noir de Montfaucon ☆ ! »

Et percez-le toutes ensemble,  
Faites honte au peuple qui tremble,  
Aveuglez l'immonde trompeur,  
Acharnez-vous sur lui, farouches,  
Et qu'il soit chassé par les mouches  
Puisque les hommes en ont peur !

« Monsieur,

« Vous me demandez de venir passer une huitaine de jours chez vous, c'est-à-dire auprès de ma fille que j'adore. Vous qui vivez auprès d'elle, vous savez combien je la vois rarement, combien sa présence m'enchanté, et je suis touchée que vous m'invitiez à venir la voir. Pourtant, je n'accepterai pas votre aimable invitation, du moins pas maintenant. Voici pourquoi : mon cactus rose va probablement fleurir ! C'est une plante très rare, que l'on m'a donnée, et qui, m'a-t-on dit, ne fleurit sous nos climats que tous les quatre ans. Or, je suis déjà une très vieille femme, et, si je m'absentais pendant que mon cactus rose va fleurir, je suis certaine de ne pas le voir refleurir une autre fois...

« Veuillez donc accepter, Monsieur, avec mon remerciement sincère, l'expression de mes sentiments distingués et de mon regret. »

Ce billet, signé « Sidonie Colette, née Landoy », fut écrit par ma mère à l'un de mes maris, le second. L'année d'après, elle mourait, âgée de soixante-dix-sept ans.

Au cours des heures où je me sens inférieure à tout ce qui m'entoure, menacée par ma propre médiocrité, effrayée de découvrir qu'un muscle perd sa vigueur, un désir sa force, une douleur la trempe affilée de son tranchant, je puis pourtant me redresser et me dire : « Je suis la fille de celle qui écrivit cette lettre », - cette lettre et tant d'autres, que j'ai gardées. Celle-ci, en dix lignes, m'enseigne qu'à soixante-seize ans elle projetait et entreprenait des voyages, mais que l'éclosion possible, l'attente d'une fleur tropicale suspendait tout et faisait silence même dans son cœur destiné à l'amour. Je suis la fille d'une femme qui, dans un petit pays honteux, avare et resserré, ouvrit sa maison villageoise aux chats errants, aux cheminées ☆ et aux servantes enceintes. Je suis la fille d'une femme qui, vingt fois désespérée de manquer d'argent pour autrui, courut sous la neige fouettée de vent crier de porte en porte, chez des riches, qu'un enfant, près d'un âtre indigent ☆ venait de naître sans langes, nu sur de défaillantes mains nues... Puissé-je n'oublier jamais que je suis la fille d'une telle femme qui penchait, tremblante, toutes ses rides éblouies entre les sabres d'un cactus sur une promesse de fleur, une telle femme qui ne cessa elle-même d'éclore, infatigablement, pendant trois quarts de siècle...



## QUESTIONS :

1. Recherchez dans le texte de Victor Hugo les formes littéraires du blâme et, dans celui de Colette, celles de l'éloge. Montrez que le texte de Hugo contient aussi ces dernières.

2. Quelles sont les valeurs défendues par chacun des deux écrivains ?

3. Recherchez, dans le champ des deux genres, le sens des mots suivants et précisez leurs différences à l'aide d'exemples :

► **l'éloge** : apologie - blason - dithyrambe - hymne - louange - oraison funèbre - panégyrique.

► **le blâme** : diatribe - épigramme - factum - libelle - pamphlet - pasquin - philippique - réprobation - satire - vindicte.

4. Comment peut-on classer ces mots du plus faible au plus fort ?

► **mélioratif** : merveilleux - admirable - splendide - divin - grand - mirifique - magnifique - sublime - prodigieux - fabuleux.

► **péjoratif** : exécration - ignoble - immonde - détestable - abject - bas - vil - méprisable - infâme - misérable.

Attention à **l'ironie**, qui, par le recours à l'antiphrase ☆, inverse les termes appréciatifs pour inviter le lecteur à mieux saisir le ridicule des thèses qu'il souhaite réfuter. Repérez ces effets dans le texte ci-dessous, où Condillac entreprend de dénoncer, comme **Fontenelle**, les erreurs de méthode de la philosophie scolastique :

Qu'un Philosophe donc qui ambitionne de grands succès, exagère les difficultés du sujet qu'il entreprend de traiter; qu'il agite chaque question comme s'il allait développer les ressorts les plus secrets des phénomènes; qu'il ne balance point à donner pour neufs les principes les plus rebattus, qu'il les généralise autant qu'il lui sera possible; qu'il affirme les choses dont son lecteur pourrait douter, et dont il devrait douter lui-même; et qu'après bien des efforts, plutôt pour faire valoir ses veilles que pour rien établir, il ne manque pas de conclure qu'il a démontré ce qu'il s'était proposé de prouver : il lui importe peu de remplir son objet : c'est à sa confiance à persuader que tout est dit quand il a parlé.

Il ne se piquera pas de bien écrire, lorsqu'il raisonnera : alors les constructions longues et embarrassées échappent au lecteur, comme les raisonnements. Il réservera tout l'art de son éloquence, pour jeter de temps en temps de ces périodes artistement faites, où l'on se livre à son imagination sans se mettre en peine du ton qu'on vient de quitter, et de celui qu'on va reprendre, où l'on substitue au terme propre celui qui frappe davantage, et où l'on se plaît à dire plus qu'on ne doit dire. Si quelques jolies phrases qu'un écrivain pourrait ne pas se permettre, ne font pas lire un livre, elles le font feuilleter et l'on en parle. Traitassiez-vous les sujets les plus graves, on s'écriera : ce Philosophe est charmant. [...]

Mais n'oubliez pas de traiter avec mépris ces observateurs, qui ne suivent pas vos principes parce qu'ils sont plus timides que vous quand il s'agit de raisonner : dites qu'ils admirent d'autant plus, qu'ils observent davantage et qu'ils raisonnent moins; qu'ils nous étourdissent de merveilles qui ne sont pas dans la nature, comme si le Créateur n'était pas assez grand par ses ouvrages, et que nous crussions le faire plus grand par notre imbécillité. Reprochez-leur enfin des monstres de raisonnements sans nombre. Plaiguez surtout ceux qui s'occupent à observer des insectes : car une mouche ne doit pas tenir dans la tête d'un naturaliste plus de place qu'elle n'en tient dans la nature, et une république d'abeilles ne sera jamais aux yeux de la raison, qu'une foule de petites bêtes qui n'ont d'autre rapport avec nous que celui de nous fournir de la cire et du miel.

**Condillac, *Traité des animaux* (Conclusion de la Première partie), 1754.**

## **EXERCICE 2 : reconnaître les formes du plaidoyer et du réquisitoire.**

**Commencez par examiner ces deux textes :**



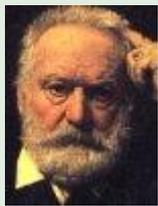
### **Émile Zola : Déclaration au jury**

*Traîné devant la justice pour avoir pris la défense d'[Alfred Dreyfus](#) en mettant en cause l'armée française ([J'accuse](#) a paru dans L'Aurore le 13 janvier 1898), Émile Zola prononce cette déclaration au terme de son procès, le 21 février.*

**Vous n'en êtes pas à dire comme beaucoup : « Que nous importe qu'un innocent soit à l'île du Diable ☆ ! est-ce que l'intérêt d'un seul vaut la peine de troubler ainsi un grand**

pays ? » Mais vous vous dites tout de même que notre agitation, à nous les affamés de vérité et de justice, est payée trop chèrement par tout le mal qu'on nous accuse de faire. Et, si vous me condamnez, messieurs, il n'y aura que cela au fond de votre verdict : le désir de calmer les vôtres, le besoin que les affaires reprennent, la croyance qu'en me frappant, vous arrêterez une campagne de revendication nuisible aux intérêts de la France.

Eh bien ! messieurs, vous vous tromperiez absolument. Veuillez me faire l'honneur de croire que je ne défends pas ici ma liberté. En me frappant, vous ne feriez que me grandir. Qui souffre pour la vérité et la justice devient auguste et sacré. Regardez-moi, messieurs : ai-je mine de vendu, de menteur et de traître ? Pourquoi donc agirais-je ? Je n'ai derrière moi ni ambition politique, ni passion de sectaire. Je suis un libre écrivain, qui a donné sa vie au travail, qui rentrera demain dans le rang et reprendra sa besogne interrompue. Et qu'ils sont donc bêtes ceux qui m'appellent l'italien, moi né d'une mère française, élevé par des grands-parents beaucerons, des paysans de cette forte terre, moi qui ai perdu mon père à sept ans, qui ne suis allé en Italie qu'à cinquante-quatre ans, et pour documenter un livre. Ce qui ne m'empêche pas d'être très fier que mon père soit de Venise, la cité resplendissante dont la gloire ancienne chante dans toutes les mémoires. Et, si même je n'étais pas Français, est-ce que les quarante volumes de langue française que j'ai jetés par millions d'exemplaires dans le monde entier, ne suffiraient pas à faire de moi un Français, utile à la gloire de la France !



### Victor Hugo : *Le dernier jour d'un condamné*, préface (1832)

(Vous pouvez prendre connaissance du [début de ce texte](#) dans la partie consacrée à la réfutation d'une thèse).

Mais vous, est-ce bien sérieusement que vous croyez faire un exemple quand vous égorgillez misérablement un pauvre homme dans le recoin le plus désert des boulevards extérieurs ? En Grève, en plein jour, passe encore ; mais à la barrière Saint-Jacques ! mais à huit heures du matin ! Qui est-ce qui passe là ? Qui est-ce qui va là ? Qui est-ce qui sait que vous tuez un homme là ? Qui est-ce qui se doute que vous faites un exemple là ? Un exemple pour qui ? Pour les arbres du boulevard, apparemment. Ne voyez-vous donc pas que vos exécutions publiques se font en tapinois ? Ne voyez-vous donc pas que vous vous cachez ? Que vous avez peur et honte de votre œuvre ? Que vous balbutiez ridiculement votre *discite justitiam moniti* ☆ ? Qu'au fond vous êtes ébranlés, interdits, inquiets, peu certains d'avoir raison, gagnés par le doute général, coupant des têtes par routine et sans trop savoir ce que vous faites ? Ne sentez-vous pas au fond du cœur que vous avez tout au moins perdu le sentiment moral et social de la mission de sang que vos prédécesseurs, les vieux parlementaires, accomplissaient avec une conscience si tranquille ? La nuit, ne retournez-vous pas plus souvent qu'eux la tête sur votre oreiller ? D'autres avant vous ont ordonné des exécutions capitales, mais ils s'estimaient dans le droit, dans le juste, dans le bien. Jovenel des Ursins se croyait un juge; Élie de Thorette se croyait un juge ; Laubardemont, La Reynie et Laffemas ☆ eux-mêmes se croyaient des juges; vous, dans votre for intérieur, vous n'êtes pas bien sûrs de ne pas être des assassins.

- posez les questions dont vous avez l'habitude (qui parle ? à qui ? de quoi ?). Vous repérez dans les deux textes une première différence : alors que la première personne du singulier domine le premier texte, elle est absente du second. Pourquoi ? Vous répondrez bien sûr en montrant que le premier est bâti sur la défense, l'autre sur l'attaque. Voici une différence essentielle : le plaidoyer (texte 1) est un discours que l'on prononce en faveur d'une personne ou d'une idée (on parle de *plaidoyer pro domo* lorsque l'on plaide pour soi-même, ce qui est le cas de Zola); le réquisitoire (texte 2) est un discours dans lequel, au contraire, on accumule des chefs d'accusation.

Montrez les différences des deux textes dans leur manière de s'adresser à l'auditoire.

- quelle est, dans les deux textes, la thèse adverse ? Quelle est la thèse soutenue ?

Montrez que les auteurs ont tous deux soin de la rappeler et de la présenter de manière à la dévaloriser. Comment ? Dans lequel de ces deux textes néanmoins, le vocabulaire est-il le plus péjoratif ? Pourquoi ?

- Si les émotions que trahit le texte 2 sont plutôt celles de la colère et de l'indignation, il n'en est pas de même du texte 1. Quels sentiments veut faire naître Zola dans son autoportrait ?

- Repérez maintenant dans la forme des deux textes les mêmes effets oratoires : longues phrases, souvent commandées par des oppositions; anaphores ; interrogations oratoires...

➡ Pour vous aider à récapituler les points communs et les différences présentés par le plaidoyer et le réquisitoire, voici un tableau qui les recense schématiquement :

	PLAIDOYER	RÉQUISITOIRE
Qui parle ?	Nous, je (forte implication de l'émetteur)	Nous, je (implication de l'émetteur)
A qui ?	Implication de l'auditoire à convaincre	Forte implication de l'auditoire à convaincre
De qui, de quoi ?	D'un sujet considéré comme victime	D'un sujet considéré comme coupable
Vocabulaire	Mélioratif	Péjoratif
Registre	<u>Pathétique</u>	<u>Polémique</u>
Procédés oratoires	Effets pathétiques et déploratifs, longues phrases rythmées	Interrogations oratoires, injonctions, exclamations exprimant la colère, l'indignation ; longues phrases rythmées
Stratégie	Appel à la pitié	Ironie, appel à la raison